



Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers

Document d'orientation 2009/01

Le Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers (COGST), créé en 2000, est un comité mixte du secteur public et de l'industrie composé de représentants du Canada et des États-Unis. Ce comité a pour but d'orienter les stratégies de capture et les processus de partage et de gestion des ressources que doivent adopter les autorités canadiennes et américaines à l'égard des stocks transfrontaliers de morue, d'aiglefin et de limande à queue jaune du banc Georges. Le présent document résume l'information sur laquelle sont fondées les orientations de gestion données par le COGST aux deux pays pour l'année de pêche 2010. Les consultations et documents de référence pertinents ayant servi aux délibérations du COGST sont énumérés à la fin du document.

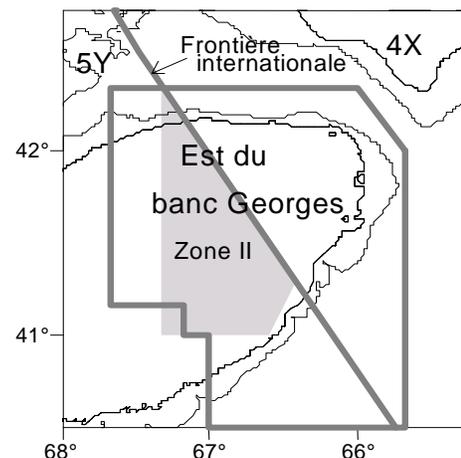
Depuis sa création, le COGST a coordonné avec succès la gestion de trois stocks transfrontaliers. Il a établi des niveaux d'exploitation annuels, compatibles avec les exigences des lois et des politiques des deux pays. Cette approche a eu des effets bénéfiques qui méritent d'être signalés : les taux de mortalité par pêche des trois stocks gérés par le COGST ont été réduits et se situent maintenant à de faibles niveaux, l'abondance du stock d'aiglefin de l'est du banc Georges atteint actuellement un pic record, le stock de limande à queue jaune du banc Georges est en croissance et le stock de morue de l'est du banc Georges a cessé de décliner.

Le COGST a été dans l'impossibilité d'arriver à un consensus à propos du TAC à appliquer à la limande à queue jaune du banc Georges en 2010. L'absence de décision consensuelle à ce sujet menace l'avenir du processus de gestion concertée par le truchement du COGST.

Morue de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne la morue de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 1 350 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2010. N'ayant pu se prononcer sur un modèle préférentiel, le COGST a recommandé de tenir compte des risques découlant de l'utilisation de deux modèles dans le choix des orientations de gestion. Un TAC de 1 350 tm pour 2010 correspond à la moyenne des deux modèles dans un scénario de risque neutre (50 %) de diminution de la biomasse. Reconnaisant que le piètre recrutement récent a nui au rétablissement du stock, le COGST a cherché au moins à réduire le risque de diminution de la biomasse. La part annuelle de chaque pays pour 2010 est fondée sur une combinaison des



prises historiques (pondération de 10 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 90 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 25 % pour les États-Unis et de 75 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 338 tm et 1 012 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.

Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,18$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	1,6	2,1	1,2	1,3	1,0	0,7	1,3	1,4	1,6	1,2			
	Débarquements	1,6	2,1	1,3	1,3	1,1	0,6	1,1	1,1	1,4		6,2	0,6	17,8
	Rejets	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,1		0,1	0,0	0,5
États-Unis	Quota ²					0,3	0,3	0,4	0,5	0,7	0,5			
	Prises ²					0,2	0,2	0,3	0,3	0,7				
	Débarquements	0,8	1,5	1,7	1,9	1,0	0,2	0,1	0,2	0,2		3,8	0,1	10,6
	Rejets	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,0		0,1	0,0	0,3
Total	Quota					1,3	1,0	1,7	1,9	2,3	1,7			
	Prises	2,4	4,0	3,1	3,5	2,3	1,3	1,7	1,8	1,8		10,3	1,3	26,5
Selon le « modèle dissocié M = 0,2 »														
	Biomasse des adultes ³	7,9	10,2	8,1	6,3	5,9	3,8	6,2	6,6	7,4	8,7	24,9 ⁴	3,8 ⁴	60,4 ⁴
	Recrues d'âge 1	1,5	1,2	1,8	0,6	4,4	0,6	1,8	1,5	1,0		5,7	0,6	23,6
	Mortalité par pêche ⁵	0,38	0,64	0,45	0,74	0,68	0,33	0,48	0,26	0,25		0,56	0,25	1,29
	Taux d'exploitation ⁵	29 %	43 %	33 %	48 %	45 %	26 %	35 %	21 %	20 %		38 %	20 %	67 %
Selon le « modèle dissocié M = 0,5 »														
	Biomasse des adultes ³	10,4	13,5	11,2	8,8	8,9	6,0	9,1	9,8	10,3	12,0	26,4 ⁴	6,0 ⁴	60,4 ⁴
	Recrues d'âge 1	1,7	1,5	2,5	0,7	5,8	0,8	2,2	1,9	1,2		6,0	0,7	23,7
	Mortalité par pêche ⁵	0,27	0,44	0,32	0,49	0,40	0,20	0,28	0,18	0,17		0,46	0,17	1,06
	Taux d'exploitation ⁶	22 %	31 %	23 %	35 %	30 %	15 %	24 %	14 %	14 %		32 %	14 %	59 %
	Taux d'exploitation ⁷	21 %	32 %	25 %	33 %	32 %	21 %	18 %	14 %	12 %		29 %	12 %	53 %

¹1978 – 2008

²Pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

³Âges 3 + au 1^{er} janv.

⁴1978 – 2009

⁵Âges 4-9

⁶Âges 4-5

⁷Âges 6-9

Les prises combinées du Canada et des États-Unis, qui se sont situées en moyenne à 17 508 tm entre 1978 et 1992, ont culminé à 26 463 tm en 1982, puis sont tombées à 1 684 tm en 1995; elles ont fluctué alentour de 3 000 tm jusqu'en 2004 et ont diminué à nouveau par la suite. En 2008, les prises ont été de 1 782 tm, dont 161 tm de rejets.

On a utilisé deux formules de modèle pour élaborer l'avis de gestion et on pense continuer à procéder ainsi jusqu'à ce qu'on ait documenté la progression de la classe d'âge de 2003 parmi les morues plus âgées et, ce faisant, réuni des données sur la mortalité naturelle à l'âge 6 et aux âges supérieurs. Ces formules de modèle sont appelées respectivement « modèle dissocié $M = 0,2$ » et « modèle dissocié $M = 0,5$ ». Les indices d'abondance du relevé ont été dissociés pour 1993-1994 dans les deux formules de modèle. La mortalité naturelle (M) a été fixée à 0,2 pour tous les âges, tous les ans, dans le cas du « modèle dissocié $M = 0,2$ » et à 0,5 pour les âges 6 + après 1994 dans le cas du « modèle dissocié $M = 0,5$ ».

La mortalité par pêche était haute avant 1994. Elle est tombée en 1995 à 0,36 selon le « modèle dissocié $M = 0,2$ » et à 0,24 selon le « modèle dissocié $M = 0,5$ », en raison de mesures de gestion restrictives, mais elle a ensuite fluctué. En 2008, la mortalité par pêche était de 0,25 selon le « modèle dissocié $M = 0,2$ » et de 0,17 selon l'autre modèle. Bien que les deux modèles dénotent des diminutions récentes de la mortalité par pêche, celle-ci a été supérieure à $F_{\text{réf.}} = 0,18$ par le passé. La formule de modèle utilisée dans les évaluations précédentes aboutissait à une valeur F inférieure à $F_{\text{réf.}}$ depuis 2005, mais les formules de modèle adoptées après l'examen des points de référence révèlent maintenant que F a été supérieure à $F_{\text{réf.}}$ option « d'exclusion ».

État de la ressource

Il ressort du « modèle dissocié $M = 0,2$ » que la biomasse de la population adulte (âges 3 +) a sensiblement diminué, passant de 48 400 tm en 1990 à 6 700 tm en 1995. Cette biomasse a ensuite fluctué entre 5 900 et 10 200 tm, avant de tomber à 3 800 tm en 2005 puis de remonter à 8 700 tm au début de 2009. Selon le « modèle dissocié $M = 0,5$ », la biomasse de la population adulte a grandement diminué, tombant de 49 100 tm en 1990 à 8 500 tm en 1995, puis elle a fluctué entre 8 400 et 13 500 tm avant de descendre à 6 000 tm en 2005 et de remonter à 12 000 tm au début de 2009. La hausse de 2006 était largement due au recrutement de la classe d'âge de 2003, tandis que celles de 2007, 2008 et 2009 sont imputables à la croissance de la classe d'âge de 2003.

Productivité

La classe d'âge de 2003, (4,4 millions d'individus selon le « modèle dissocié $M = 0,2$ » et 5,8 millions d'individus selon le « modèle dissocié $M = 0,5$ ») est la plus abondante depuis celle de 1990, quoiqu'elle soit encore inférieure à la moyenne des classes d'âge d'avant 1990. Les classes d'âge de 2002 et 2004 sont les plus basses observées à ce jour. Les classes d'âge de 2005 et 2006 sont proches de la moyenne d'après 1990. Selon les premières indications, la classe d'âge de 2007 est faible. La structure d'âges de la population présente une très faible proportion de morues des âges 7 + comparativement à ce qu'on observait dans les années 1980. La baisse du poids selon l'âge ces dernières années et le piètre recrutement général ont contribué à l'absence de rétablissement soutenu du stock, bien qu'une amélioration de la taille à certains âges ait été observée dans la pêche de 2008 et dans le relevé du MPO en 2009.

*Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2010**A. « Modèle dissocié $M = 0,2$ »*

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2010 (tm)	1 100 tm	1 300 tm	1 600 tm
Risque de diminution de la biomasse	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2010 (tm)	1 500 mt	1 800 mt	2 200 mt

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 1 300 tm en 2010 correspondraient à un risque neutre (50 %) que la mortalité par pêche dépasse $F_{\text{réf.}}$ en 2010, alors que des prises de 1 800 tm correspondraient à un risque neutre (50 %) que la biomasse des adultes en 2011 (âges 4 +) soit inférieure à celle de 2010.

B. « Modèle dissocié $M = 0,5$ »

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2010 (tm)	1 450 tm	1 700 tm	1 900 tm
Risque de diminution de la biomasse	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2010 (tm)	450 tm	900 tm	1 400 tm

Tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 1 700 tm en 2010 correspondraient à un risque neutre (50 %) que la mortalité par pêche dépasse $F_{\text{réf.}}$ en 2010, alors que des prises de 900 tm correspondraient à un risque neutre (50 %) que la biomasse des adultes en 2011 (âges 4 +) soit inférieure à celle de 2010.

Considérations particulières

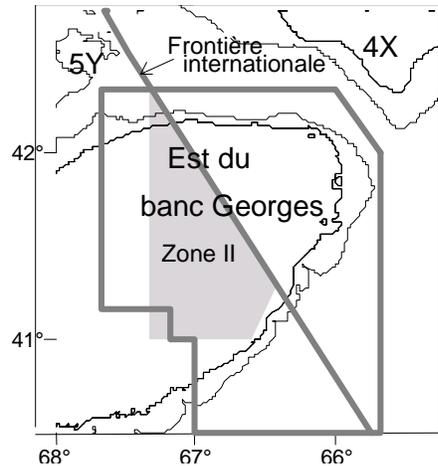
La classe d'âge de 2003 a beaucoup contribué à la pêche et à la biomasse de la population; on pense qu'elle restera une composante importante de la biomasse des prises de la pêche en 2009-2010 (environ un tiers des prises) et de la biomasse de la population en 2010-2011. Une fois que cette classe d'âge aura franchi tous les stades d'âge de la population, il n'y aura pas de rétablissement sans amélioration du recrutement.

Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et ils ne sont pas nécessairement pris en quantité proportionnelle à leur abondance relative. Étant donné le plus fort quota d'aiglefin, les rejets de morue peuvent être élevés et il conviendrait de les surveiller. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche ainsi qu'un accroissement de la surveillance ont atténué, dans une certaine mesure, les craintes à ce sujet, mais l'inquiétude subsiste.

Aiglefin de l'est du banc Georges [5Zjm; 551, 552, 561, 562]

Orientation

En ce qui concerne l'aiglefin de l'est du banc Georges, le COGST a chiffré à 29 600 tm le TAC combiné du Canada et des États-Unis qui est le plus rationnel pour l'année de pêche de 2010. Quoique ce TAC corresponde au niveau de risque neutre, selon l'hypothèse où le TAC sera capturé en 2009, il représente en réalité un risque allant de faible à neutre (de plus de 25 %, mais de moins de 50 %) que $F_{réf.}$ (0,26) sera dépassée, parce qu'il y aura un important déficit des prises par rapport au TAC en 2009. On prévoit que la biomasse des adultes culminera à 156 000 tm en 2009, en raison du recrutement et de la croissance de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003, et qu'elle diminuera à 95 000 tm d'ici 2011. La part annuelle de chaque pays pour 2010 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 10 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 90 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 40,5 % pour les États-Unis et de 59,5 % pour le Canada, ce qui représente des quotas nationaux de 11 988 tm et 17 612 tm, respectivement, pour chacun de ces pays.



Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{réf.} = 0,26$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)

Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moy. ¹	Min. ¹	Max. ¹
Canada	Quota	5,4	7,0	6,7	6,9	9,9	15,4	14,5	12,7	15,0	18,9			
	Débarquements	5,4	6,8	6,5	6,8	9,7	14,5	12,0	11,9	14,8		4,9	0,5	14,8
	Rejets	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1	0,1	0,1	< 0,1		0,1	< 0,1	0,2
États-Unis	Quota ²					5,1	7,6	7,5	6,3	8,1	11,1			
	Prises ²					1,1	0,6	0,7	0,3	2,3				
	Débarquements	0,3	0,8	1,1	1,7	1,8	0,6	0,3	0,2	1,1		2,1	< 0,1	9,1
	Rejets	< 0,1	< 0,1	< 0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	< 0,1		0,9	0,0	7,6
Total	Quota ³					15,0	23,0	22,0	19,0	23,0	30,0			
	Prises ^{3,4}					10,9	15,1	12,7	12,3	17,1				
	Prises	5,8	7,6	7,6	8,6	11,9	15,3	12,6	12,5	16,0		7,6	2,1	23,3
Biomasse des adultes ⁵	35,9	49,8	42,7	81,8	76,4	57,8	117,3	142,5	146,0	155,6	155,6	45,0 ⁶	4,9 ⁶	155,6 ⁶
Recrues d'âge 1	9,3	82,1	3,3	2,7	291,0	6,0	24,6	6,6	11,8	8,8	8,8	26,8 ⁶	0,2 ⁶	291,0 ⁶
Mortalité par pêche ⁷	0,16	0,17	0,17	0,19	0,27	0,25	0,26	0,13	0,09	0,09	0,09	0,29	0,09	0,58
Taux d'exploitation ⁷	13 %	14 %	14 %	16 %	22 %	20 %	21 %	11 %	8 %	8 %	8 %	23 %	8 %	40 %

¹1969 - 2008

²Pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante

³Pour l'année civile dans le cas du Canada et pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante dans le cas des États-Unis.

⁴Somme des débarquements canadiens, des rejets canadiens et des prises américaines (comprenant les rejets)

⁵Âges 3 + au 1^{er} janvier

⁶1931-1955, 1969-2009

⁷Âges 4+ pour 1969-2007; âges 5 + pour 2003-2008

Les prises combinées du Canada et des États-Unis ont diminué, passant de plus de 6 504 tm en 1991 à un seuil de 2 150 tm en 1995, puis elles ont oscillé entre environ 3 000 et 4 000 tm jusqu'en 1999, et ont ensuite augmenté pour atteindre 15 256 tm en 2005. Les prises combinées de 2006, 2007 et 2008 se chiffraient à 12 634 tm, 12 488 tm et 15 995 tm, respectivement.

La mortalité par pêche parmi les âges pleinement recrutés a fluctué entre 0,2 et 0,4 dans les années 1980 et elle a nettement augmenté entre 1989 et 1993, pour se situer à environ 0,6, soit le plus haut taux jamais observé. De 1995 à 2003, la mortalité par pêche a été inférieure au niveau de référence, $F_{\text{réf.}} = 0,26$; elle a fluctué alentour de $F_{\text{réf.}}$ de 2004 à 2006, puis est tombée à 0,13 et à 0,09 en 2007 et 2008, respectivement.

État de la ressource

Après être tombée à un seuil historique de 9 100 tm en 1993, la biomasse des adultes (âges 3 +) a augmenté à 81 800 tm en 2003. Elle a diminué par la suite, pour se situer à 57 800 tm en 2005, mais elle avait remonté au début de 2009 à 155 600 tm, son niveau le plus haut des séries chronologiques des évaluations (1931-1955 et 1969-2006). Le fait que la biomasse ait triplé après 2005 est attribuable au recrutement et la croissance de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003.

Productivité

Le recrutement s'est amélioré dans les années 1990 et la classe d'âge de 2003, estimée à 291 millions de poissons, est la plus élevée de toutes dans les séries chronologiques des évaluations. Toutefois, exception faite de la forte classe d'âge de 2000 et de l'exceptionnelle classe d'âge de 2003, le recrutement récent a fluctué, sans présenter de tendance, alentour de 11 millions d'individus, ce qui est inférieur à la moyenne à long terme (27 millions). L'estimation préliminaire de la classe d'âge de 2008, soit 9 millions de poissons d'âge 1, est inférieure à la moyenne. La longueur aussi bien que le poids selon l'âge ont en général diminué depuis environ 2000. Étant donné la structure d'âges élargie, la vaste répartition spatiale et l'amélioration du recrutement, la productivité de la ressource est actuellement haute, entravée seulement par les baisses récentes de la taille des poissons selon l'âge.

Évaluation du risque connexe à divers niveaux de prises en 2010

Risque de dépassement de $F_{\text{réf.}}$	25 % (risque faible)	50 % (risque neutre)	75 % (risque élevé)
Prises en 2010 (tm)	25 900 tm	26 600 tm	33 200 tm

Des prises combinées du Canada et des États-Unis de 29 600 tm correspondent à un risque neutre (50 %) que $F_{\text{réf.}} = 0,26$ soit dépassée. La classe d'âge de 2003 devrait encore représenter 80 % de la biomasse des prises en 2010. Le risque de déclin de la biomasse

n'est pas un facteur pertinent, parce que la biomasse est actuellement à sa valeur la plus élevée des séries chronologiques des évaluations.

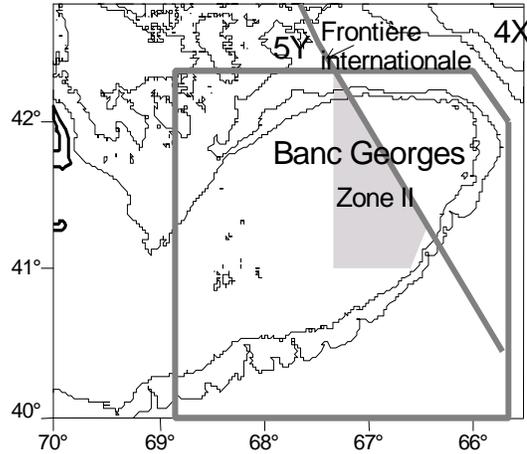
Considérations particulières

Dans la pêche du poisson de fond, la morue et l'aiglefin sont souvent capturés ensemble. Toutefois, leur capturabilité diffère et ils ne sont pas nécessairement pris en quantité proportionnelle à leur abondance relative. Compte tenu des habitudes de pêche et des taux de prises actuels, la poursuite des objectifs de rétablissement de la morue pourrait restreindre la capture de l'aiglefin. Des modifications aux engins et aux habitudes de pêche ainsi qu'un accroissement de la surveillance ont atténué, dans une certaine mesure, les craintes à ce sujet, mais l'inquiétude subsiste.

Limande à queue jaune du banc Georges [5Zhjmn; 522,525, 551, 552, 561, 562]

Orientation

Les membres du COGST sont conscients de la nécessité de respecter les exigences découlant des lois canadiennes et américaines, respectivement. Toutefois, les membres canadiens du COGST ne pouvaient accepter l'incidence du plan prescriptif et unilatéral de rétablissement de la limande à queue jaune du banc Georges contenu dans le « Northeast Multispecies Fishery Management Plan ». Ce plan a été élaboré sans la participation du Canada et il entrave la capacité du COGST à appliquer le protocole d'entente entre les deux pays. Pour ces raisons, le COGST a été dans l'impossibilité d'arriver à un consensus à propos du TAC à adopter au sujet de la limande à queue jaune du banc Georges en 2010. L'absence de décision consensuelle à ce sujet menace l'avenir de la gestion concertée par le truchement du COGST. Depuis sa création, le COGT a coordonné avec succès la gestion de trois stocks transfrontaliers de poisson de fond.



Les membres canadiens du COGST estiment qu'un TAC de 2 100 tm de limande à queue jaune sur le banc Georges en 2010 est justifié pour les raisons suivantes : la biomasse de limande à queue jaune est à son niveau le plus haut depuis 1973, F est au contraire à son niveau le plus bas et est inférieure à $F_{réf.}$, et une classe d'âge exceptionnelle, à laquelle succédera une classe d'âge moyenne, est en train d'être recrutée. Face à de tels indicateurs positifs, il n'est pas raisonnable de réduire le TAC par rapport à son niveau de 2009 (2 100 tm). Un TAC pour 2010 qui serait égal à celui de 2009 n'entraîne pratiquement aucun risque de dépassement de $F_{réf.}$ et se traduirait par une croissance appréciable de la biomasse entre 2010 et 2011. Ce TAC aboutit à une mortalité par pêche inférieure à 0,1. La poursuite de la pêche à ce niveau F se traduit par une probabilité de bien plus de 50 % qu'on parvienne à la B_{pme} d'ici 2014, ce qui va dans le sens de la *Magnuson-Stevens Fishery Conservation and Management Act*.

Les États-Unis devaient se cantonner à 1 500 tm au maximum, tel que recommandé dans le plan de rétablissement de la limande à queue jaune du banc Georges contenu dans le « Northeast Multispecies Fishery Management Plan ».

La part annuelle de chaque pays pour 2010 est fondée sur une combinaison des prises historiques (pondération de 10 %) et de la répartition de la ressource d'après les relevés au chalut (pondération de 90 %). La combinaison de ces facteurs aboutit à une part de 64 % pour les États-Unis et de 36 % pour le Canada.

Stratégie de capture et points de référence

La stratégie consiste à faire en sorte que le risque de dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche ($F_{\text{réf.}} = 0,25$) reste de faible à neutre. Il conviendrait de réduire davantage les taux de mortalité par pêche quand les conditions du stock sont mauvaises, pour faciliter le rétablissement de ce dernier.

Exploitation (pêche)**Prises, biomasse (milliers de tonnes métriques) et recrues (millions)**

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Avg ¹	Min ¹	Max ¹
Canada	Quota	3,0	3,4	2,9	2,3	1,9	1,7	0,9	0,4	0,6	0,5			
	Débarquements	2,9	2,9	2,6	2,1	0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1		0,5	< 0,1	2,9
	Rejets	0,4	0,8	0,5	0,8	0,4	0,2	0,5	0,1	0,1		0,5	0,1	0,8
États-Unis	Quota²					6,0	4,3	2,1	0,9	1,9	1,6			
	Prises²					5,9	3,8	1,9	1,0	1,6				
	Débarquements	3,4	3,6	2,5	3,2	5,8	3,2	1,2	1,1	0,7		4,6	0,4	15,9
	Rejets	0,7	0,1	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,5	0,4		0,6	< 0,1	3,0
Total	Quota³					7,9	6,0	3,0	1,3	2,5	2,1			
	Prises^{3,4}					6,4	4,1	2,5	1,1	1,7				
	Prises	7,3	7,4	5,7	6,6	6,8	3,9	2,1	1,7	1,3		6,3	1,1	17,2
<i>Données excluant le relevé du MPO de 2008-2009</i>														
	Biomasse des adultes⁵	10,2	10,4	9,2	11,0	8,7	4,3	3,3	5,8	15,2	20,6	8,0 ⁶	2,0 ⁶	26,2 ⁶
	BSR	10,3	9,3	10,2	10,2	5,7	3,7	4,4	10,0	17,8		7,6	2,2	22,2
	Recrues d'âge 1	198	22,3	15,4	11,3	8,9	19,6	46,6	20,1	2,8		22,4	2,8	70,6
	Mortalité par pêche⁷	0,96	0,97	0,65	0,60	1,85	1,25	1,06	0,41	0,09		1,02	0,09	1,85
	Taux d'exploitation⁷	57 %	57 %	44 %	41 %	79 %	66 %	60 %	31 %	8 %		59 %	8 %	79 %
<i>Données incluant le relevé du MPO de 2008-2009</i>														
	Biomasse des adultes⁵	10,2	10,4	9,2	11,0	8,7	4,4	3,4	6,3	18,4	28,0	8,3 ⁶	2,0 ⁶	28,0 ⁶
	BSR	10,3	9,3	10,2	10,2	5,7	3,8	4,7	11,7	22,9		7,8	2,2	22,9
	Recrues d'âge 1	19,8	22,3	15,4	11,4	9,2	21,3	58,1	35,6	9,5		23,4	6,6	70,6
	Mortalité par pêche⁷	0,96	0,97	0,65	0,60	1,84	1,23	1,01	0,38	0,08		1,01	0,08	1,84
	Taux d'exploitation⁷	57 %	57 %	44 %	41 %	79 %	66 %	59 %	29 %	7 %		59 %	7 %	79 %

¹1973 – 2008²Pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante³Pour l'année civile dans le cas du Canada et pour l'année de pêche allant du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante dans le cas des États-Unis.⁴Somme des débarquements canadiens, des rejets canadiens et des prises américaines (comprenant les rejets)⁵Âges 3 + au 1^{er} janvier⁶1973 - 2009⁷Âges 4 + pour l'année civile

Les prises totales dans le stock de limande à queue jaune du banc Georges ont culminé à 21 000 tm en 1969 et 1970. Les prises combinées des deux pays ont augmenté de 1995 à 2001, se sont situées chaque année en moyenne à 6 300 tm de 2002 à 2004, puis ont diminué à 1 275 tm en 2008.

Les relevés effectués par le MPO en 2008 et 2009 ont produit des traits beaucoup plus grands que tous les autres de la série chronologique jusqu'alors et ces traits ont une forte influence sur les estimations concernant ces années. L'approche privilégiée pour tenir compte de ces indices consisterait à diminuer leur pondération de moitié environ par rapport aux autres valeurs de la série chronologique, ce qui irait de pair avec les incertitudes accrues associées à ces observations. Comme il n'a pas été possible de procéder ainsi durant la réunion d'évaluation, on a envisagée deux options pour tenir compte de l'approche privilégiée, soit une option « d'exclusion », qui ne comprend pas les indices du MPO pour 2008 ou 2009 dans le processus d'ajustement, et une option « d'inclusion », qui comprend ces indices et leur donne la même pondération qu'à toutes les autres valeurs de la série chronologique. Les vérifications préliminaires ont permis de confirmer que la réduction de la pondération des indices de relevé du MPO, autrement dit l'approche privilégiée, donne des résultats se situant entre l'option « d'inclusion » et l'option « d'exclusion ».

La mortalité par pêche parmi les poissons des âges 4+ pleinement recrutés s'est située alentour ou au-dessus de 1,0 entre 1973 et 1995; elle a fluctué entre 0,51 et 0,97 de 1996 à 2003, a augmenté à 1,85 en 2004, puis a diminué à 0,41 (option « d'exclusion ») ou à 0,38 (option « d'inclusion ») en 2007 et à 0,09 (option « d'exclusion ») ou à 0,08 (option « d'inclusion »), étant donc inférieure à $F_{\text{réf.}} = 0,25$. La mortalité par pêche a été bien supérieure à $F_{\text{réf.}}$ tout au long de la série chronologique, sauf en 2008.

État de la ressource

La biomasse des adultes (âges 3+) a augmenté après avoir connu un creux de 2 100 tm en 1995, pour se situer à 11 000 tm en 2003, puis elle est tombée à environ 3 300 tm en 2006 et est remontée à 20 600 tm (option « d'exclusion ») ou 28 000 tm (option « d'inclusion ») au début de 2009, son plus haut niveau depuis 1973. La biomasse du stock de reproducteurs en 2008 a été estimée à 17 800 tm (option « d'exclusion ») ou 22 900 tm (option « d'inclusion »).

Productivité

De 1998 à 2001, le recrutement s'est situé en moyenne à 22,3 millions de poissons d'âge 1, mais il a depuis tombé sous les 20 millions si on exclut la classe d'âge de 2005, qui est supérieure à la moyenne et dont l'effectif est estimé à 46,6 millions de poissons (option « d'exclusion ») ou à 58,1 millions de poissons (option « d'inclusion »), ce qui en fait la plus forte classe d'âge depuis la cohorte de 1980. La classe d'âge de 2006 est à peu près moyenne tandis que celle de 2007 est considérée comme étant une des plus basses de la série chronologique avec 2,8 millions d'individus (option « d'exclusion ») ou 9,5 millions d'individus (option « d'inclusion »), quoique ces estimations soient incertaines. La structure d'âges tronquée dans les relevés au chalut de fond et les changements dans la répartition révèlent que la productivité actuelle de la ressource est inférieure à ses niveaux historiques.

Risques associés à divers niveaux de prises en 2010

Des prises combinées du Canada et des États-Unis d'environ 5 000 tm (option « d'exclusion ») ou 7 000 tm (option « d'inclusion ») en 2010 se traduiraient par un risque neutre (~ 50 %) que la mortalité par pêche en 2010 dépasse $F_{\text{réf.}}$. Des prises au niveau $F_{\text{réf.}}$ en 2010 aboutiraient à une hausse de 3 % de la biomasse des âges 3+, qui passerait de 21 400 tm en 2010 à 22 000 tm en 2011 (option « d'exclusion ») ou à une hausse de 2 % de la biomasse des âges 3+, qui passerait de 31 300 tm en 2010 à 31 700 tm en 2011 (option « d'inclusion »). La classe d'âge de 2005 devrait représenter de 58 à 59 % des prises de 2009, de 47 à 51 % des prises de 2010 et de 40 à 44 % de la biomasse des poissons des âges 3+ en 2010.

Considérations particulières

Deux formules d'APV ont été examinées, selon les recommandations issues de l'examen des points de référence : 1) l'APV de base, qui était la formule utilisée dans l'évaluation de 2004 et 2) l'APV avec changement majeur. La première, l'APV de base, n'a pas été retenue comme fondement des avis de gestion ces dernières années car elle présentait un fort profil rétrospectif et était mal ajustée aux indices récents. Elle ne sera pas retenue non plus pour 2010. Seule l'APV avec changement majeur a été utilisée pour déterminer l'état du stock.

La présente évaluation comporte plus d'incertitudes que les précédentes, en raison des données du relevé. Le relevé du printemps 2009 du NMFS, en particulier, a été effectué à l'aide d'un nouveau bateau et d'un nouveau chalut, pour lesquels on ne dispose pas encore de coefficients de conversion qui permettraient d'inclure les données de ce relevé dans la série chronologique. De plus, relevés effectués par le MPO en 2008 et 2009 ont produit des traits beaucoup plus grands (7,5 tm en 2008 et 5,2 tm en 2009) que tous les autres de la série chronologique, ce qui influe beaucoup sur les estimations concernant ces années. L'incertitude associée à ces données a aussi pratiquement doublé.

Documents source

Gavaris S, O'Brien L and Van Eeckhaute L. 2009. Update of allocation shares for Canada and the USA of the transboundary resources of Atlantic cod, haddock and yellowtail flounder on Georges Bank through fishing year 2010. Document de référence du CERT 2009/05.

CERT. 2009. Morue de l'est du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2009/01.

CERT. 2009. Aiglefin de l'est du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2009/02.

CERT. 2009. Limande à queue jaune du banc Georges. Rapport sur CERT sur l'état des stocks 2009/03.

Consultations

Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT), St. Andrews (Nouveau-Brunswick) du 8 au 12 juin 2009.

Consultation publique du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers au Canada, Yarmouth (Nouvelle-Écosse), le 29 juillet 2009.